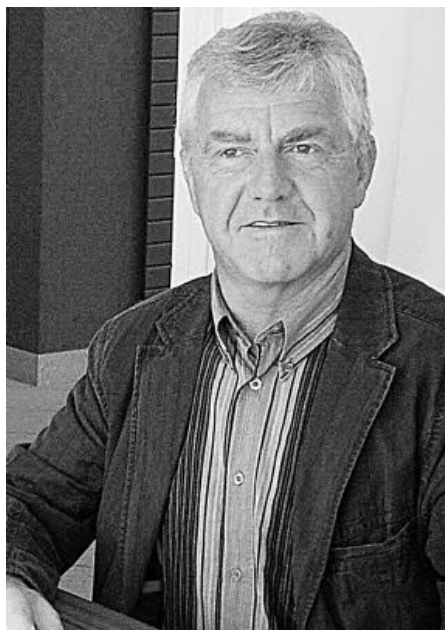


Parc marin : Vingt ormeaux bien encombrants



«Je suis de bonne foi», assure André Talarmin pour qui il n'est pas question de démissionner du parc marin : «Ce serait admettre ma culpabilité».

L'épisode fait du bruit dans le milieu marin. Vingt ormeaux en trop dans le bateau d'un maire, vice-président du parc marin. Et le nom du maire de Brest qui vient sur le tapis. Le résumé d'une drôle d'histoire.

L'îlot de Quéménès a défrayé la chronique, l'an dernier, avec la découverte de quatre squelettes dont l'inhumation remontait à des temps très éloignés des conclusions des premières analyses. Un an après, cet îlot de l'archipel de Molène est le cadre d'un épisode qui serait resté très anecdotique s'il ne concernait André Talarmin, maire de Plouarzel et vice-président du parc marin. Un petit sac de vingt ormeaux, trouvé dans son bateau par des gendarmes maritimes, a déclenché la polémique, suscité des interrogations chez les dirigeants du parc marin et provoqué quelques gorges chaudes puisque le nom du maire de Brest s'y est retrouvé mêlé, à son corps défendant. «Ce paquet, assure André Talarmin, c'était un cadeau de Molénais pour François Cuillandre (originaire de l'île). Je n'ai fait que le transporter, en toute bonne foi».

Souvenir de Molène

«Ce jour-là, explique le maire de Plouarzel, nous sommes partis à la grande marée, sur mon bateau. Nous étions six et nous sommes passés par Molène embarquer deux copains, dont l'ancien maire Marcel Masson. Il connaît bien le coin de Quéménès. Sur l'îlot, à la pêche à pied, chacun avait son gabarit 9 centimètres (taille maximum) et personne n'a pris plus de vingt ormeaux, le nombre autorisé. Certains d'ailleurs en avaient moins. Au retour, nous avons redéposé, à Molène, Marcel et Émile Masson. Ce sont eux qui, sur leur pêche, ont donné vingt ormeaux (l'un huit, l'autre douze) pour qu'on les remette à François Cuillandre, le maire de Brest, qui vient parfois à la pêche avec nous. Il est originaire de Molène et ici, il est copain avec tout le monde. Mais il n'était pas au courant de ce petit cadeau qui lui était destiné».

«Il aurait suffi qu'on partage»

Au retour, les gendarmes maritimes sont au port de Plouarzel. En contrôlant la vedette, ils tombent sur ce petit sac de vingt ormeaux posé dans un carton. «Je savais que les gendarmes étaient au port, assure le maire de Plouarzel. J'aurais très bien pu jeter ce sac à l'eau. Et il aurait même suffi qu'on le partage entre les trois qui, à bord, avaient moins de vingt ormeaux pour qu'on soit dans les clous». L'explication du «cadeau des Molénais pour François Cuillandre», n'empêche pas les gendarmes maritimes de verbaliser, sans doute pas mécontents d'harponner un dirigeant du parc marin, structure qui va quelque peu empiéter sur leurs prérogatives de surveillance du milieu marin.

L'ex-maire témoigne

Le dossier est actuellement entre les mains du procureur, également destinataire d'une lettre de l'ex-maire de Molène, Marcel Masson, attestant que c'est bien lui et son cousin Émile qui ont remis ces ormeaux à André Talarmin. «Après la partie de pêche, indique l'ex-maire de Molène, on est resté boire un verre et c'est là qu'on a décidé, mon cousin et moi, de prendre sur notre part, juste pour faire plaisir. Si on était allés nous-mêmes les apporter, il n'y aurait pas eu de problème. À huit sur le bateau, le quota par personne était respecté. Mais on n'a pas pensé à tout ça».

Pierre Maille agacé

Président du parc marin, Pierre Maille ne cache pourtant pas son agacement devant cet épisode survenu le jour-même où il tenait une conférence de presse, à Brest, pour annoncer l'intensification de la lutte contre le braconnage, après la pêche frauduleuse de deux tonnes de dorades roses par un bolincheur. À mots non couverts, Pierre Maille aurait souhaité qu'André Talarmin se mette de lui-même en retrait du parc, en attendant la décision du procureur. D'autant plus que le vétéran de l'opposition au parc marin, le Ouessantin Jean-Yves Cozan, a sauté à pieds joints sur cet épisode pour redire tout le mal qu'il pense de cet organisme et donner de l'écho à cette affaire.

«Je suis de bonne foi».

Pour André Talarmin, en revanche, pas question de démissionner du parc: «Ce serait admettre ma culpabilité alors que je suis de bonne foi». Au procureur de Brest de donner suite ou non à cette affaire à double effet. Ce n'est pas la meilleure pour l'image du parc marin mais, a contrario, l'onde qu'elle provoque suffit à indiquer à tous qu'il va falloir être plus rigoureux avec des règles déjà existantes. Ce qui est l'une des premières missions du parc.

René Perez